

Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel



Nom de l'entité déclarante	Ressources Robex Inc.		
Année de déclaration	Du : 2016-01-01	Au : 2016-12-31	Date de soumission 2020-06-01
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E994549	<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)	Nampala S.A.		
Rapport non consolidé			
Pour rapport substitué - L'autorité auprès de laquelle le rapport d'origine a été soumis	Gouvernement du Québec (Autorité des marchés financiers)	Date à laquelle le rapport était dû à l'autre juridiction	Gouvernement du Québec (Autorité des marchés financiers) 2018-05-29
Par l'entité déclarante			
<p><i>Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.</i></p>			
Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Augustin Rousselet	Date	2020-06-01
Titre de poste	Chef de la direction financière		

Paie ment par bénéficiaire (en dollars canadiens - arrondi au millier près)										
2016										
Nom du pays	Bénéficiaire	Taxes et impôts	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Dividendes	Primes	Contributions pour la construction ou l'amélioration d'infrastructures	TOTAL	Notes
MALI	Gouvernement	298 000 \$	307 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	605 000 \$	Méthode de conversion utilisée : taux de change moyen annuel. XOF/1 CAD= 447,770. Paiements fait à l'Impôt de Sikasso, à la Direction Régionale des Domaines de Sikasso, à la Direction des Grandes Entreprises des Impôts et à la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence.

Paie ment par bénéficiaire (en dollars canadiens - arrondi au millier près)										
2017										
Nom du pays	Bénéficiaire	Taxes et impôts	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Dividendes	Primes	Contributions pour la construction ou l'amélioration d'infrastructures	TOTAL	Notes
MALI	Gouvernement	2 974 000 \$	1 361 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 335 000 \$	Méthode de conversion utilisée : taux de change moyen annuel. XOF/1 CAD= 448,054. Paiements fait à l'Impôt de Sikasso, à la Direction Régionale des Domaines de Sikasso, à la Direction des Grandes Entreprises des Impôts et à la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence.

MS